

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 8 mars 2018

Convocation : 16 février 2018

Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, mercredi 10 mai 2017 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Pierre REY.

Présents (8) :

Pierre REY, Jean-Luc ANDERHUEBER, Philippe GIRARDIN, Bernard TENAILLON, M. André BRUNETTA.

Absents ou excusés (5) :

Damien MESLOT, Yves BISSON, Jean-Marie ROUSSEL, Monique DINET, Daniel FEURTEY, Françoise RAVEY.

Assistait :

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires 90

Mathieu OROSCO, expert comptable.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan de la Journée de l'Echarpe 2017
- Carrefour des Maires et Elus locaux 2017
- Congrès des Maires 2017
- Compte de résultat et bilan financier 2017
- Bilan Formation des élus 2017
- Bilan d'activités 2017
- Plan de formation des élus 2018
- Préparation de l'Assemblée générale 2018
- Taux de cotisations 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Renouvellement partiel du conseil d'administration
- SAFER
- Visite des institutions européennes à Bruxelles

BILAN DE LA JOURNEE DE L'ECHARPE 2017

Le Président rappelle que la journée de l'Echarpe s'est tenue pour les 30 ans de l'association le samedi 23 septembre 2017 à l'Atraxion à Andelnans et a rencontré un vif succès auprès des élus de notre département.

Cette journée a été l'occasion de rencontrer les partenaires de l'association en toute convivialité et d'échanger ensemble sur les diverses préoccupations qui animent les collectivités territoriales.

De nombreux exposants étaient présents pour rencontrer, informer et conseiller les élus de notre Département tels que ENEDIS, Gaia Energie, MAIF, MUTAME, EDF, Caisse des Dépôts, FRTP, Crédit Mutuel, SODEB sur le thème de « Et le Maire dans tout ça ? ».

Journée de l'Echarpe	BILAN FINANCIER
CHARGES	
Achats fournitures	134,68 €
Repas	6380,80 €
Animation spectacle	480€
Cartons d'invitation +réimpression	387,94€
Objets de communication (clé usb)	2751,6€
Location Atraxion	10822,32
Fleurs	210
Viennoiserie	80
Assurance location matériel	105
TOTAL CHARGES	21352,34€
PRODUITS	
Convention de participation salon	14400€
Subvention CD90	2000
TOTAL PRODUIT	16400
TOTAL RESTANT A CHARGE	4952,34€

>>> Les membres du conseil d'administration valident le bilan de la Journée de l'Echarpe 2017.

CARREFOUR DES MAIRES ET ELUS LOCAUX 2017

En partenariat avec la Fédération des Travaux Publics (FRTP) et de Clusters Eco-chantier, les Associations des Maires de Franche-Comté ont été associées pour le Carrefour des Elus Locaux qui s'est déroulé les 05 et 06 octobre 2017 à Besançon.

Les 4 AD ont tenu de ce fait un stand commun permettant d'assurer une permanence pendant toute la durée du carrefour mais aussi d'en partager les coûts.

Une délégation d'élus s'est rendue à Besançon pour assister à cette manifestation

Carrefour des Maires	BILAN FINANCIER
CHARGES	
Stand	561,90 €
Repas	89,24 €
Hôtel délégation	417,50€
Frais déplacement (carrefour, COPIL)	241,60€
TOTAL CHARGES	1310,24€
PRODUITS	
TOTAL PRODUIT	
TOTAL RESTANT A CHARGE	1310,24€

>>> *Les membres du conseil d'administration valident le bilan financier de cette manifestation.*

CONGRES DES MAIRES 2017

Le 100^e Congrès des Maires s'est déroulé à Paris à la Porte de Versailles du 21 au 23 novembre 2017. Une délégation d'une trentaine d'élus du Territoire de Belfort se sont rendus au Congrès

A cette occasion, le Président de la République a convié une quinzaine de Maires du Territoire de Belfort. Ainsi, se sont rendus au Palais de l'Élysée le mercredi 22 novembre Mesdames Larcher et Ravey et Messieurs Anderhueber, Colin, Dumortier, Guyod, Hottlet, Parrot, Racine, Rey, Roussel, Scherrer, Tenailon, Vallverdu.

L'invitation du Président de la République devrait être renouvelée l'année prochaine et la priorité sera bien sur donnée aux maires qui ne s'y sont pas rendus

Le Président dresse le bilan financier du congrès 2017 :

Congrès des Maires	BILAN FINANCIER 30 personnes
CHARGES	
Transport	3742,70€
Hôtel	6685,60€
TOTAL	10428,30 €
Coût par personne	347€
PRODUITS	
Participation des élus (3 annuités à charge des élus)	2770€
TOTAL PRODUIT	2770€
TOTAL RESTANT A CHARGE	7658,30€

Un nouvel hôtel a été testé et choisi par une délégation d'élus qui s'est rendue au rassemblement des maires à Paris le 22 mars 2017

L'Hôtel Paris Masséna a été choisi pour sa situation à proximité de la gare de Lyon et de la ligne de tramway qui est direct pour la Porte de Versailles

Les participants :

M ou Mme	IDENTITE	QUALITE
M.	ANDERHUEBER Jean-Luc	Maire de SAINT GERMAIN LE CHATELET
M.	BLANC Michel	Maire de LACOLLONGE
M.	BRUCKERT Claude	Maire de BRETAGNE
M.	CARLES Pierre	Maire d'OFFEMONT
M.	COLIN Jacques	Maire de GIROMAGNY
Mme	DINET Monique	Maire de CHAVANATTE
M.	CACCAMO Vincenzo	Adjoint au Maire de CRAVANCHE
M.	DUMORTIER Patrice	Maire de SUARCE
M.	GIRARDIN Philippe	Maire de VAUTHIERMONT
M.	GUYOD Stéphane	Maire de MEROUX
M.	HOTTLET Jean-Louis	Maire de GROSNE
M.	KOEBERLE Eric	Maire de BAVILLIERS
Mme	LARCHER Sandrine	Maire de DELLE
M.	MERLET Michel	Maire d'EGUENIGUE
M.	NAWROT Armand	Maire de BOURG/CHATELET
M.	PARROT Eric	Maire de LACHAPELLE/ROUGEMONT
M.	RACINE Jean	Maire de RECOUVRANCE
M.	REY Pierre	Maire d'AUTRECHENE
M.	RODRIGUEZ Rafaël	Maire de MEZIRE
M.	ROSSELOT Jean	Maire de BERMONT
M.	ROUSSEL Jean-Marie	Maire de MENONCOURT
M.	SCHERRER Roger	Maire de FLORIMONT
M.	TENAILLON Bernard	Maire de FAVEROIS
M.	BIETRY Thomas	Maire de BEAUCOURT
M.	VALLVERDU Didier	Maire de ROUGEMONT LE CHÂTEAU
M.	VIATTE Bernard	Maire de FROIDFONTAINE
Mme	RAVEY Françoise	Maire de MORVILLARS
M.	MORGEN Jean-Paul	Maire de DENNEY
	HORS DELEGATION	Accompagnant la délégation
M.	RHODES Dimitri	Directeur de l'AMD90
Mme	GASPARD Virginie	Assistante AMD90

HORS DELEGATION

élus du TDB se rendant au Congrès des
Maires

Mme	DUFOUR Nathalie	Adjointe au Maire d'ESSERT
Mme	JOLY Caude	Conseillère à la Mairie de BELFORT
M.	MESLOT Damien	Maire de BELFORT
Mme	COUDEREAU Corinne	Maire de VALDOIE
Mme	TRITTER Carole	Adjointe au Maire d'OFFEMONT
Mme	ROCHETTE DE LEMPDES Marie	Adjointe au Maire de BELFORT
Mr	GEGOUT Sébastien	Accompagnant du Maire de MORVILLARS
Mme	LAPAQUETTE Sophie	Accompagnante du Maire de MORVILLARS
Mr	SORET François	Adjoint de Rougemeont le Château
Mr	BARLOGIS Pierre	Maire de Trévenans

>>> **Les membres du conseil d'administration valident le bilan financier du congrès des Maires 2017**

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN FINANCIER 2017

Le président présente aux membres du conseil d'administration le bilan financier 2017 qui fait apparaître un excédent de 1130 euros.

> EN ANNEXE : BILAN FINANCIER

>>> **Les membres du conseil d'administration adoptent le compte de résultat et le bilan financier 2017.**

BILAN FORMATION DES ELUS 2017

Bilan financier 2017

<i>CHARGES</i>		
<i>Date</i>	<i>Intitulé de la formation</i>	<i>Coût de la formation</i>
06 avril 2017	Le Maire et les elections	363
11 mai 2017	La Mairie connectée	37
30 mai 2017	L'organisation de manifestations sur le territoire communal	636
14 septembre 2017	La commune et le logement	608
11 octobre 2017	L'efficacité énergétique des bâtiments	
15 novembre 2017	Le droit de préemption urbain	456

TOTAL DES CHARGES	2100€
--------------------------	--------------

<i>PRODUITS</i>		
<i>Nature</i>		<i>Montant</i>

Subventions Mairie 2000		1440.00 €
TOTAL DES PRODUITS		1440.00 €

Coût à charge de l'AMF90	-660.00 €
---------------------------------	------------------

module=plafond 600€

139 élus de 52 communes différentes ont été formés en 2017. Plus de 417 heures de formation ont été dispensées avec une moyenne de 24 personnes /formation.

>>> Les membres du conseil d'administration valident le bilan financier de la formation des élus 2017.

BILAN D'ACTIVITES 2017

Le président présente aux membres du conseil d'administration le bilan d'activités 2017.

> EN ANNEXE : Bilan d'activités

⇒ **Les membres du conseil d'administration adoptent le bilan d'activités 2017**

PLAN DE FORMATION DES ELUS 2018

Plan de formation 2018

Suite aux nombreuses propositions faites lors du recensement des besoins en formation réalisé en 2016, et au regard des nouvelles réglementations, voici les thématiques proposées par l'Association des Maires du Territoire de Belfort pour le plan de formation 2018 :

1	Le RIFSEEP : le nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires
2	La médiation et autres modes alternatifs de règlement des conflits
3	Les fondamentaux de la communication
4	Le Maire et les associations
5	L' élu et le risque pénal
6	Financez vos projets grâce à l'Europe
7	La prise de parole en public
8	Contrat de responsabilité civile : quelle couverture et risques pour les bénévoles
9	La communication et les réseaux sociaux

>>> Les membres du conseil d'administration adoptent le plan de formation des élus 2018.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Le président propose de fixer la tenue de l'AG le samedi 17 mars 2018 en la salle d'honneur de la Mairie de Belfort.

Il convient également d'arrêter l'ordre du jour selon le projet ci-après :

- 9h00-9h30 Accueil des participants - café
- 9h30 Ouverture de la séance - discours du président
- Bilan d'activités 2017
- Bilan financier 2017
- Vote des taux de cotisations 2018
- 11h30 Vin d'honneur

>>> Les membres du conseil d'administration adoptent l'ordre du jour de l'assemblée générale 2018.

TAUX DES COTISATIONS 2018

Le Président propose de reconduire les taux de cotisations AMD90 2017 pour l'année 2018.

En ce qui concerne les taux de l'Association des Maires de France (AMF) votés en novembre dernier, on note une quasi stabilité.

> *EN ANNEXE : Cotisations 2018*

Tableaux présentant le détail des cotisations 2018 pour les communes et EPCI

>>> Les membres du conseil d'administration votent les taux de cotisations 2018 versées à l'association départementale des maires.

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Le président présente le budget prévisionnel à l'assemblée.

> *EN ANNEXE : budget 2018*

>>> Les membres du conseil d'administration votent le budget prévisionnel 2018.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président informe les membres qu'il faut que deux maires viennent rejoindre le conseil d'administration afin de remplacer Cédric Perrin et Yves Bisson qui ne sont plus maires : sont pressentis pour siéger au Conseil d'administration de l'AMF90 M. Didier MATHIEU, maire de Réchésy, et M. Rafaël RODRIGUEZ, maire de Méziré.

M. Philippe Girardin souhaite rester trésorier et sera confirmé dans ses fonctions.

SAFER

Depuis sa création, l'Association des Maires entretient avec la SAFER une relation très particulière aux termes de laquelle l'Association rémunère la SAFER pour des informations relatives aux marchés fonciers de certaines communes de l'Association. Il s'agit donc d'une sorte de veille foncière.

Bien qu'aucune convention n'ait été signée (on en retrouve trace en tous cas ni à la SAFER ni à l'AMF90), le coût de la veille foncière est de 50 € TTC environ par commune et par an.

Comme le dit elle-même la SAFER, « cette facturation à 50 € TTC/commune /an est rendue possible par l'intervention de l'AMF qui nous permet de faire des économies dans la gestion de ces dossiers, avec une facturation annuelle unique.

Nous pouvons donc vous proposer de formaliser ce partenariat via une convention entre l'AMF 90 et la SAFER, en reprenant les modalités techniques et financières actuelles. Dans ce cas, nous réaliserons une information aux communes en début d'année 2018 pour actualiser la liste des communes souhaitant avoir accès à ce dispositif.

En revanche, si l'AMF 90 ne souhaite plus être l'intermédiaire entre la Safer et les communes pour cette veille foncière, nous pourrions en informer les communes et leur proposer une convention particulière entre chaque commune et la Safer et avec un forfait annuel de 150 € HT/commune/an. »

A l'année le coût pour l'Association des Maires est d'environ 1 500 euros remboursés naturellement par les communes souscriptrices.

Cette relation doit elle être maintenue ou peut elle être renvoyée vers les communes et les intercommunalités ?

Certes le coût servi à l'AMF90 est très avantageux. Pour autant il ne concerne qu'une trentaine de communes...

Ne serait-il pas plus rationnel de renvoyer cette charge auprès des opérateurs intéressés par la consommation de foncier rural que sont les communes et leur interco ?

Les statistiques communiquées par la SAFER vont plutôt en ce sens :

Grand Belfort : 53 communes, 105 000 habitants, environ 120-130 DIA reçues par la Safer / an : forfait annuel Vigifoncier = 2 600 € HT, plafonné à 2 500 € HT soit 47 € HT/commune

CC Sud Territoire : 27 communes, 24 000 habitants, une cinquantaine de DIA reçues par la Safer / an : forfait annuel Vigifoncier = 1 550 € HT soit 57 € HT/commune

CC Vosges du Sud : 22 communes, 15 000 habitants, environ 90 DIA reçues par la Safer / an : forfait annuel Vigifoncier = 2 150 € HT soit 97 € HT/commune

Le coût par an reste donc mesuré : GBCA (2 500 € HT) ; CCST (1 350 € HT) ; CCVS (1 100 € HT)

Le coût pour une commune seule reste de 150 € HT par an

Le Président estime dans ces conditions qu'il n'est pas requis que l'AMF90 renouvelle ce partenariat

>>> Sur ce constat, les membres du conseil d'administration valident la position du président, et ne souhaitent pas renouveler le partenariat avec la SAFER.

VISITES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES A BRUXELLES

Le Président propose aux membres du Conseil d'administration d'organiser un déplacement à Bruxelles afin de visiter les institutions européennes que sont la Commission Européenne et le Parlement Européen.

Contacts pris auprès de ces organisations, il nous a été proposé du mercredi 17 octobre au vendredi 19 octobre 2018 (le 18 au Parlement et le 19 à la Commission Européenne)

Le voyage s'effectuerait en train au départ de Belfort jusqu'à Bruxelles avec le Thalys au départ de la Gare du Nord.

2 déjeuners et une nuit sont pris en charge par les institutions.

Il resterait 3 repas, une nuitée et le transport à prendre en charge soit un budget prévisionnel de 7600 euros pour un groupe d'élus de 20 personnes pour le train et l'hôtel (sans tenir compte de subventions éventuelles)

Le président s'interroge sur la répartition de la charge financière du déplacement et souhaite l'avis des membres du conseil d'administration.

>>> Les membres du conseil d'administration souhaitent faire participer les élus souhaitant prendre part à cette visite à hauteur d'une somme forfaitaire estimée à 150€ par personne.



Belfort, le 12 mars 2018

Le Président,

Pierre REY